

I. LE TERRITOIRE PHYSIQUE ET LE PATRIMOINE NATUREL

A. LE TERRITOIRE PHYSIQUE

a. Entre plaine et montagne

Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles couvre un tiers du département de l'Hérault. Comptant plus de 70 000 habitants, il est l'un des derniers territoires ruraux du département. Entre montagne au nord et piémont au sud, il se caractérise par une mosaïque de paysages et une richesse géologique exceptionnelle.

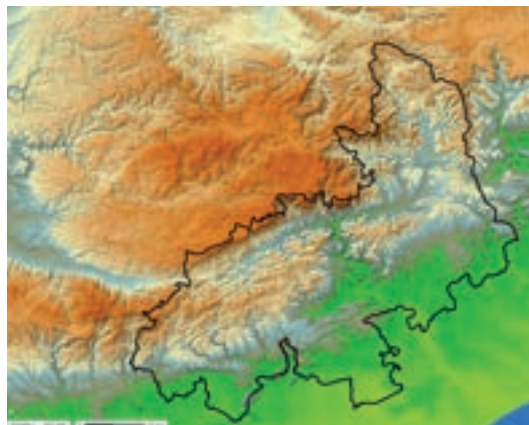
Limité au nord par des frontières naturelles qui constituent la Montagne Noire, avec en prolongement, le massif du Caroux et le plateau de l'Escandorgue, le secteur est traversé par deux principaux cours d'eau, l'Orb et le Jaur dont les sources se situent aux extrémités est-ouest du territoire, formant, ici ou là, de larges bassins ou d'étroites vallées pour se rejoindre et aller se jeter dans la mer. Le piémont jusqu'à la plaine alluviale, offrant une terre accessible et féconde, est très tôt exploité en polyculture avant l'avènement de la viticulture.

Le territoire présente deux destinations touristiques distinctes : le Haut Languedoc attire une clientèle pratiquant des activités de pleine nature et le Vignoble avec une clientèle plus orientée vers l'oenotourisme. Mais la multiplicité des axes de circulation montre que cette frontière séparant le nord et le sud est constamment franchie, voire abolie par des visiteurs curieux de découvrir cette diversité paysagère.

Sur l'Atlas paysager de la DREAL, le territoire du Pays regroupe 11 unités paysagères sur les 37 qui composent le département de l'Hérault. Ces 37 unités paysagères sont regroupés en 6 grands axes de paysages, dont 3 concernent le Pays :

- Les plaines (axe 2)
- Les collines du Biterrois et de l'Hérault (axe 3)
- La montagne et les contreforts (axe 6)

L'axe paysager "La montagne et les contreforts" représente 75 % du nombre des communes réparties sur le territoire.



CARTE DES RELIEFS

Sur une très courte distance, ce territoire permet de passer de 4 mètres à plus de 1000 mètres d'altitude.

Par sa position géographique, il permet de faire le lien entre la marge sud du Massif Central et la plaine méditerranéenne.

Une route étroite et sinueuse franchissant des reliefs tantôt calcaires, tantôt schisteux, permet de découvrir de la plaine de l'Hérault à celle de l'Aude, une extraordinaire diversité de paysages : garrigues sèches, collines couvertes de vignobles, vallons boisés, gorges étroites dominées de falaises calcaires délimitant de vastes plateaux desquels on peut apercevoir les Pyrénées.

Ici, les perspectives lointaines l'emportent sur les premiers plans tandis que là, le graphisme des vignobles et les mélanges de couleurs, de matières, retiennent sans cesse le regard : rangées de ceps franchissant imperturbablement collines et vallons, bois découpés d'un carré de vigne mettant à nu un sol rouge ou gris soigneusement labouré ou encore vignobles mêlés aux pâturages.

Enfin, sur le plateau, dont le ciel est le seul horizon, se déploient les piquets en lignes ou quinconces plantés sur la roche blanche brisée. Les vignobles semblent faire fi des conditions de sol et de climats très austères. D'un relief à l'autre, des terrains les plus élevés aux plus profonds, des plus ventés aux plus abrités, que le sol soit rocheux ou limoneux, au nord, au sud peu importe, la vigne est une constante offerte successivement en tâches discrètes ou largement déployées. Il semble qu'il n'y ait pas de conditions idéales pour la faire croître. Bien au contraire, de cette diversité de conditions physiques et climatiques, résulte une diversité de saveurs qui font la renommée des vins du piémont.

Marie Dalbard, paysagiste, *Vigne en Languedoc-Roussillon, Parcours paysagers*, Cardabelle éditions, 2003

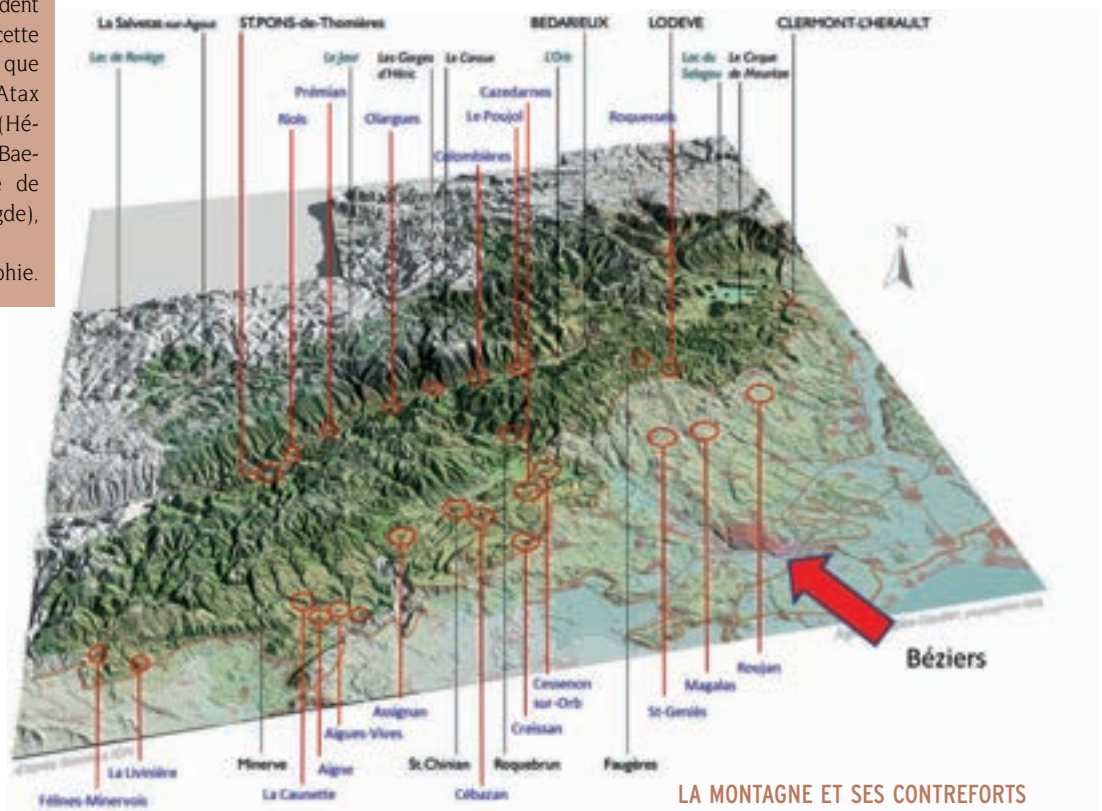


VUE DU FAUGÉROIS, ENTRE SCHISTE ET CALCAIRE

(...) Quant à ceux que l'on voit déboucher de l'autre côté de Narbonne, ils descendent tous du mont Cemmène : c'est dans cette chaîne de montagnes, par exemple, que viennent indépendamment de l'Atax (Aude), l'Orbis (Orb) et l'Arauris (Hérault), lesquels passent, le premier à Baeterra (Béziers), ville forte voisine de Narbonne, et le second à Agathé (Agde), colonie de Massalia (Marseille) (...).

Strabon, Livre IV de géographie.

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE



LA MONTAGNE ET SES CONTREFORTS

b. Un relief et un réseau de vallées fluviales

Omniprésente sous de multiples formes, l'eau est une caractéristique importante du territoire. La présence des cours d'eau a contribué à dessiner la morphologie de ce territoire composé principalement de deux massifs : d'une part, l'Espinouse, prolongement pétrographique de la Montagne Noire, et de l'autre, un massif homogène considéré comme le piémont. La crête des monts de l'Espinouse, qui forme la frange méridionale du Massif Central, constitue la ligne de partage des eaux entre l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Le groupe montagneux est séparé du piémont par un long sillon diagonal. Cette dépression linéaire correspond aux vallées de l'Orb et du Jaur qui se rejoignent au pied du massif du Caroux.

De nombreux cours d'eau et ruisseaux entaillent plus ou moins profondément les roches, serpentent au fond des vallées, forment des gorges encaissées, sillonnent la plaine viticole et contribuent, tout au long de leur périple, à la formation de milieux humides où s'épanouit un riche et diversifié patrimoine naturel. Autant d'atouts paysagers, patrimoniaux et environnementaux, qui représentent une richesse qu'il importe de préserver.

La majorité de ces cours d'eau constitue le bassin versant de l'Orb ; d'autres rejoignent l'Hérault au nord-est du territoire ou la basse plaine de l'Aude plus au sud. L'eau est aussi vecteur de développement économique avec les activités thermales (Avène), les activités de pleine nature (pêche, canoë-kayak...) ou simplement ressource indispensable pour tout aménagement urbain et développement agricole...

L'Orb, colonne vertébrale du Pays Haut Languedoc et Vignobles

La taille de son bassin versant - 1 545 km² - en fait le second fleuve côtier du département de l'Hérault, dont il couvre toute la partie occidentale. Il prend sa source sur le rebord méridional du Massif Central, traverse Bédarieux et Béziers avant de rejoindre la mer à Valras-Plage, après un parcours long de 136 km.

Les affluents de l'Orb

Le Jaur, quant à lui, trace un sillon étroit qui a permis l'installation de plusieurs villages. Long de 35 km, il prend sa source à Saint-Pons-de-Thomières dans une grotte, aujourd'hui classée Natura 2000, qui abrite une très importante colonie de chauve-souris (le Minioptère de Schreibers / *Miniopterus schreibersi*).

La Mare, rivière poissonneuse, prend sa source au sommet de l'Espinouse. Les premiers kilomètres sont parcourus à la vitesse d'un torrent puis la Mare modère sa course et vient grossir le débit de l'Orb à Hérépian.

De nombreux autres cours d'eau secondaires créent des paysages spécifiques de gorges et vallées étroites : le Gravezon, le Vernoubre, le Vernazobre, tous affluents de l'Orb...

Les autres cours d'eau

Le Libron prend sa source en amont de Laurens puis traverse la plaine viticole de Béziers avant de se jeter dans la mer à Vias au terme d'un parcours de 40 km. Son cours est sinueux et présente un caractère naturel jusqu'à hauteur de Boujan-sur-Libron, ensuite, le fleuve est canalisé jusqu'à la mer.

La Thongue, affluent de l'Hérault, prend naissance à Fos et rencontre la Resclauze à Gabian pour ensuite se jeter dans l'Hérault à Saint-Thibéry.

La Peyne, autre affluent de l'Hérault, prend sa source en aval de Levas, dans la Montagne Noire, puis traverse la plaine viticole de Béziers avant de se jeter dans l'Hérault à Pézénas au terme d'un parcours de 30 km.

La Cesse prend sa source à l'est des Montagnes Noires pour rejoindre l'Aude en rive gauche au nord de Narbonne. La Cesse possède un linéaire total de 43 km : 31 km dans l'Hérault et 12 km aval dans l'Aude. La Cesse et ses principaux cours d'eau entaillent les substrats calcaires et forment des gorges encaissées difficilement accessibles. Sur la plaine, l'écoulement superficiel du cours d'eau n'est que périodique en raison de la nature calcaire karstifiée du substrat.

Les sources

Enfin, des sources éparées jaillissent sur le territoire ; les plus connues sont utilisées pour le thermalisme : la source d'Avène et de Lamalou-les-Bains.

Les zones humides

L'étang de Capestang est d'un intérêt écologique exceptionnel notamment en ce qui concerne l'étang et sa phragmitaie (roseaux). L'avifaune est particulièrement riche et intéressante en raison du type de végétation en place (grande étendue de roseaux) et de l'isolement des lieux.

Les tourbières du massif Caroux-Espinouse sont des écosystèmes formés de végétaux dont la croissance, dans certaines conditions climatiques, parfois topographiques, entraîne l'accumulation d'importantes quantités de matière végétale.

Celles-ci, après une transformation chimique et mécanique (décomposition très lente et très incomplète), forment une roche combustible renfermant jusqu'à 50 % de carbone : la tourbe.

Les lacs

Le lac des Monts d'Orb au nord-est, est une retenue artificielle qui couvre 190 hectares.

Le lac du Saut de Vézoles, en partie sur le territoire du Pays au nord-ouest, est un site inscrit, classé en ZNIEFF.

Le lac des Olivettes, à l'est, s'étend sur 40 hectares au cœur de la garrigue. Il a été créé pour l'irrigation et pour réguler les crues de la Peyne, affluent de l'Hérault.

CARTE DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE



© <http://www.geoportail.gouv.fr>



c. Une richesse minérale

La géologie joue un grand rôle dans la diversité et les contrastes des paysages de l'Hérault. Le département est un territoire de contact entre des formations très différentes, qui racontent 600 millions d'années d'histoire de la terre. La richesse géologique existante sur le territoire du Pays est liée à la présence des roches issues de trois histoires successives (sur 4 ères) : l'histoire hercynienne, l'histoire alpine et l'histoire méditerranéenne.

Ere primaire, l'histoire hercynienne

Au nord-ouest, les montagnes héraultaises sont constituées des roches les plus anciennes : gneiss, schistes, micaschistes. Il s'agit de dépôts des mers de l'ère primaire, accumulés durant 250 millions d'années, puis métamorphisés, c'est-à-dire transformés en profondeur, par suite de la surrection de la montagne hercynienne. Les montagnes héraultaises forment ainsi l'extrémité sud du Massif Central, lui aussi issu du plissement hercynien (comme les Ardennes, la Bretagne, les Vosges, les massifs des Maures et l'Esterel).

C'est ce métamorphisme qui transforme les argiles en schistes et les calcaires en marbres. Les schistes s'observent dans les avant-monts, les monts d'Orb, les monts Caroux, de l'Espinouse et du Somail, les vallées de l'Orb, du Jaur et de la Sallesse ; ils sont visibles dans les ressauts rocheux qui trouent la toison végétale, ou dans les murs et murets ; leur originalité est notable dans les avant-monts, où la vigueur des plissements a été jusqu'à inverser les couches géologiques ! Ces mouvements ont intensément fractionné les schistes, les rendant à peu près inaptes à la construction ; en revanche les sols ainsi formés sont favorables à la vigne, qui forme dans les avant-monts des terroirs réputés. Les marbres sont présents dans la région de Saint-Pons-de-Thomières, exploités en carrières et visibles sur les

bâtiments et espaces publics des villes et villages des environs.

Aux schistes et aux marbres s'ajoutent les gneiss et les granites. Les gneiss sont bien visibles dans les gorges d'Héric qui scient les flancs du Caroux, aisément reconnaissables à leurs "œillettes" blancs constitués de feldspath. Ils seraient issus d'un métamorphisme plus important que celui des schistes.

Les granites s'observent en particulier sur les hauteurs aplanies du massif du Caroux, érodés en dos ronds, dégageant des sables ou arènes qui tapissent les fonds et forment des tourbières d'altitude. Ils sont issus des profondeurs de la terre et recristallisés à haute température, ils datent d'environ 330 millions d'années.

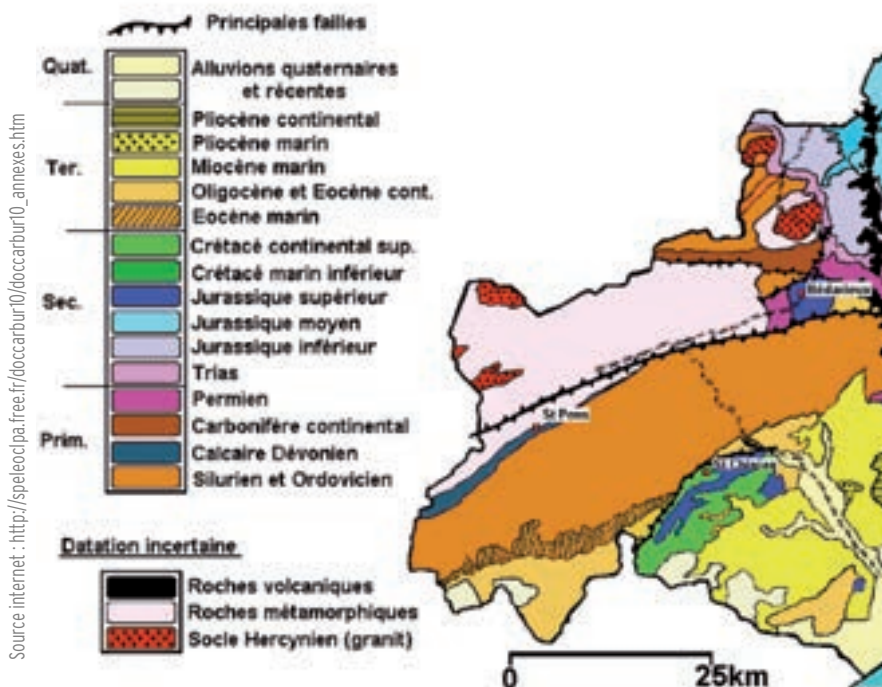
A la fin de l'ère primaire, l'érosion de la montagne hercynienne a généré deux dépôts bien particuliers observables dans l'Hérault. Le bassin charbonnier de Graissessac, autrefois exploité à ciel ouvert, est issu des

débris de la forêt tropicale dense accumulés dans les bas-fonds marécageux, vers la fin du Carbonifère, soit 300 millions d'années. Les ruffes du Salagou, il s'agit également de dépôts dans une ancienne zone marécageuse, mais cette fois de grès riches en sels de fer oxydés.

L'ère secondaire, l'histoire alpine

Au nord-est, le paysage est constitué de calcaires hérités de l'ère secondaire. C'est une longue période calme de près de 200 millions d'années (de -250 à -65 millions d'années), sans surrection de montagnes, au cours de laquelle s'accumulent au fond des mers chaudes et peu profondes d'énormes épaisseurs de calcaires issus

CARTE GÉOLOGIQUE



des animaux marins : les calcaires jurassiques durs aux environs de Bédarieux et les calcaires crétacés des environs de Saint-Chinian.

La roche-mère calcaire favorise la création de paysages karstiques bien particuliers : poreuse, incapable de retenir l'eau ; de là les paysages secs qui font une bonne part du département. Par ailleurs, le calcaire étant soluble, il génère de petites dépressions fermées où s'accumule le peu de terre par ruissellement (les dolines). Sous la surface, la dissolution du calcaire crée des avens ou des grottes pouvant atteindre des dimensions impressionnantes. On en dénombre plus de 7 000 en Hérault, qui font du département un haut-lieu de la spéléologie (grotte de la Devèze).

Comme l'ère primaire, l'ère secondaire livre son lot de dépôts particuliers qui font la singularité de quelques sites : les bauxites exploitées à Bédarieux pour en extraire l'aluminium. Anciennes latérites, elles sont issues de dépôts et d'altération sur place de sols formés sous climat tropical humide ou chaud et sec, durant 30 millions d'années, à la fin de l'ère secondaire.

L'ère tertiaire, début de l'histoire méditerranéenne

La moitié sud du département est plus particulièrement marquée par l'ère tertiaire. Entre - 65 et - 1, 8 millions d'années, c'est une période riche en événements tectoniques. Des Pyrénées à la Provence, une nouvelle chaîne de montagne se forme : la chaîne pyrénéo-provençale. Elle provoque, par contrecoup, la déformation des dépôts calcaires issus de l'ère secondaire. Le chaînon de Saint-Chinian est issu des poussées liées au plissement pyrénéen.

Mais vers -30 millions d'années, la mer Méditerranée commence à se former, et ce creusement, ces effondrements même, provoquent l'érosion intense de la chaîne pyrénéo-provençale, jusqu'à sa disparition complète. Au Miocène, la mer envahit la plaine littorale jusqu'aux premiers contreforts des garrigues.

Nouvel événement spectaculaire avec le retrait de la mer, jusqu'à - 2000 m de profondeur il y a 5,3 millions d'années. Il est lié à la fermeture du détroit de Gibraltar, qui coupe la Méditerranée de son alimentation atlantique. La réouverture du détroit fait revenir la mer, qui dépose en particulier des sables au Pliocène.

L'ère quaternaire

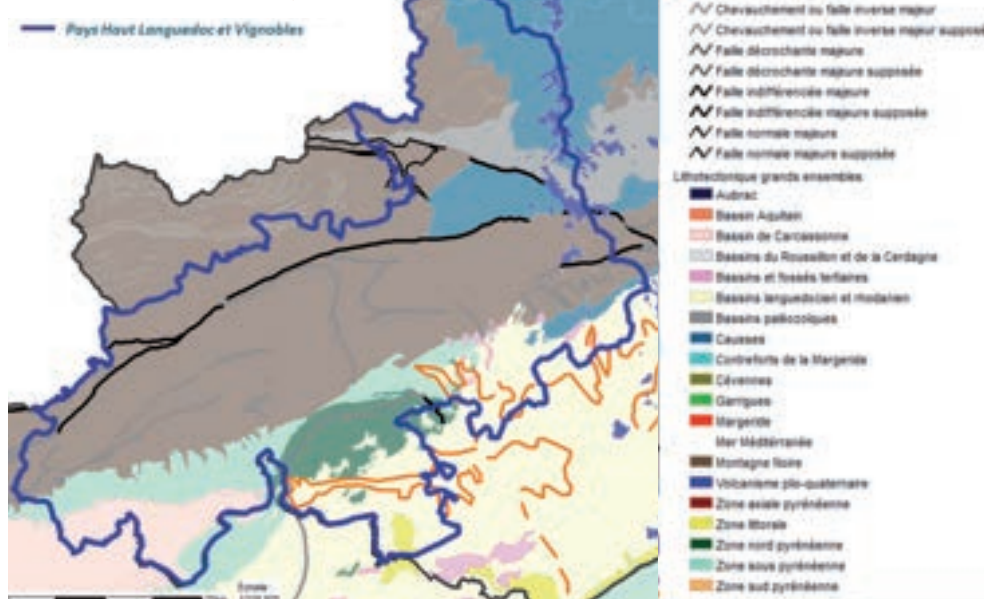
Le littoral et les vallées sont hérités de l'ère quaternaire, il s'agit d'une période courte, de -1,8 millions d'années à nos jours, mais néanmoins importante pour comprendre l'aspect des paysages actuels du département, largement sculptés par l'érosion

récente. Au cours de cette ère, l'alternance de climats froids et de climats proches de la période actuelle provoque l'érosion par le gel et la variation du niveau marin. Tout comme les ères précédentes, l'ère quaternaire livre son lot de particularités géologiques.

Les basaltes noirs sont issus des volcans se sont épanchés en coulées basaltiques autour d'une faille nord-sud passant au centre du département. Ils coiffent les calcaires au nord du département et font la singularité des crêtes étroites de l'Escandorgue.

Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, la richesse du sol est exceptionnelle car ce territoire constitue une bordure montagneuse parallèle à la mer Méditerranée. Ainsi, il présente, sur une bande très étroite (environ 60 km), un passage de la mer à la montagne et une palette géologique resserrée.

CARTE LITHO-TECTONIQUE





CALCAIRE ET RÉSEAU KARSTIQUE

Le territoire bénéficie d'un important réseau karstique. A la surface, la roche calcaire se caractérise par un relief alternant canyons et vallées encaissées, cause et barres rocheuses.



GNEISS

Gneiss du Caroux et de l'Espinouse, gneiss des gorges d'Héric : le gneiss est une roche métamorphique, c'est-à-dire une roche sédimentaire modifiée, créée par de fortes températures et de terribles pressions lors des plissements hercyniens. Le gneiss du Caroux se caractérise par la présence d'"œilletts" de Feldspath.



GRANITE

D'origine magmatique, le granite vient de la cristallisation lente d'un magma de roches en fusion situées sous la croûte terrestre, il y a environ 330 millions d'années. Cette roche est particulièrement présente sur le plateau du Caroux. Sa dureté est appréciée de longue date : en témoignent certaines statues-menhirs néolithiques et, par la suite, les granitiers qui ont extrait de ces blocs meules, marches ou linteaux.



MARBRE : LE ROUGE ET LE NOIR

Les gisements de marbre sont multiples et variés : le marbre de Saint-Pons-de-Thomières offrant une palette très riche, le "rouge antique" de Coumiac, à Cessenon-sur-Orb, le griotte à Félines-Minervois, le "noir de Saint-Laurent" à Saint-Nazaire-de-Ladarez et à Laurens.

On peut se faire une idée de l'extraction ancien du marbre grâce à l'emploi du marbre, quasiment dans toutes les localités, qu'il s'agisse dans les édifices religieux ou sur les places publiques.



BAUXITE

Elle fut exploitée à Bédarieux pour en extraire de l'aluminium. Souvent rougie par l'oxyde de fer, elle est issue de l'altération d'un sol constitué sous un climat tropical à la fin de l'ère secondaire, et pendant 30 millions d'années.



TERRES ROUGES DES RUFFES

Formées par des dépôts de grès riches en sels de fer dans une ancienne zone marécageuse, les ruffes annoncent le pays du Salagou.



TOURBIÈRES : UN RÔLE ÉCOLOGIQUE MAJEUR

On trouve au cœur du Somail et de l'Espinouse des zones de prairies humides où l'eau stagne. Offrant un important réservoir d'eau de pluie, ces vestiges de la dernière période glaciaire constituent un véritable écosystème et jouent un rôle régulateur majeur.

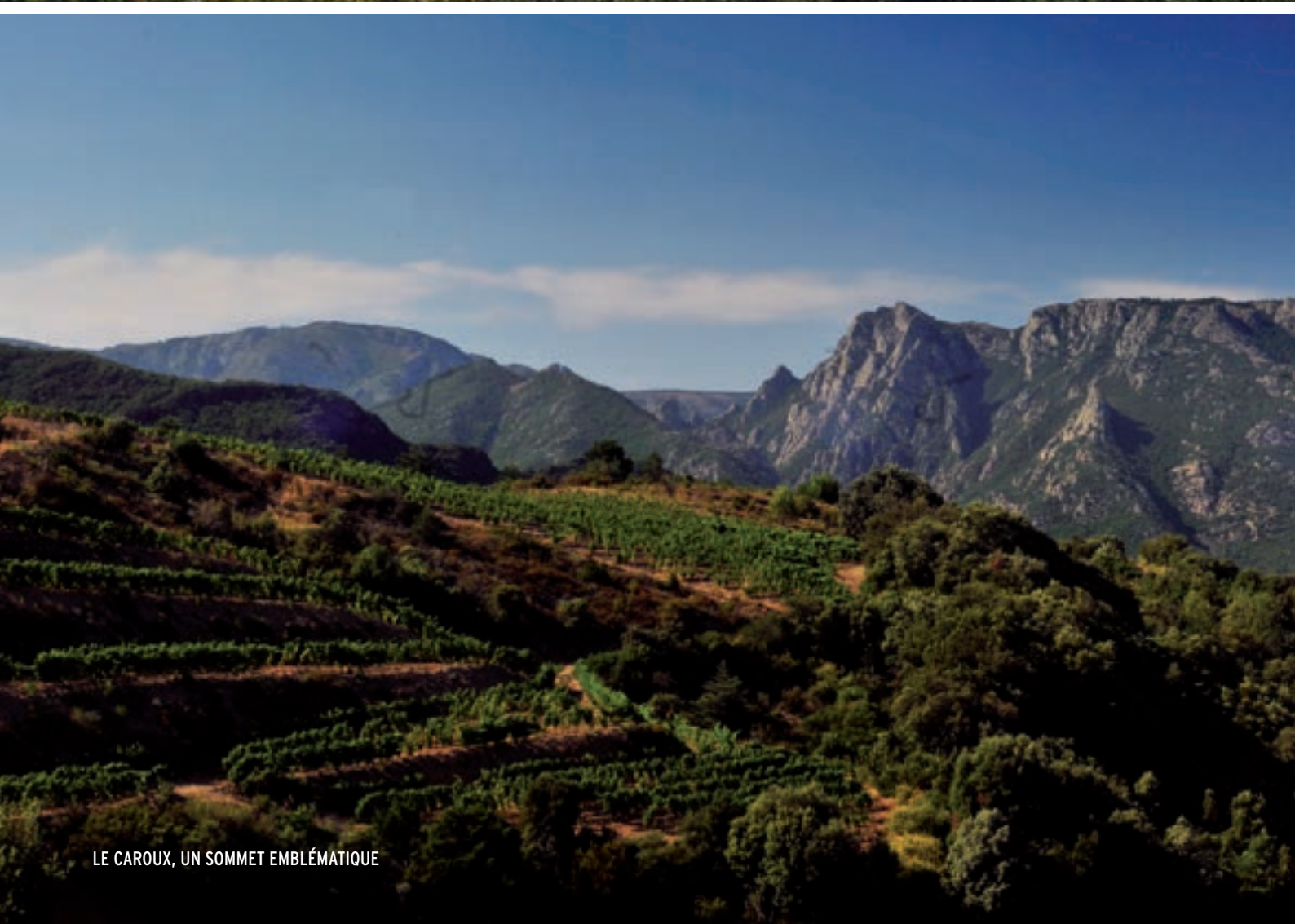


MINES DE CHARBON

L'activité minière est présente depuis l'époque romaine, notamment dans la vallée de la Mare, à Graissessac, Saint-Étienne-Estrechoux ou encore à Camplong. Cette activité assura une certaine prospérité locale et engendra la création d'une ligne de chemin de fer pour acheminer le charbon jusqu'à Béziers via Bédarieux.



PANORAMA DE LA PLAINE



LE CAROUX, UN SOMMET EMBLÉMATIQUE



d. La biodiversité

Garrigue et maquis

Typiques du climat méditerranéen, aux précipitations aussi brutales que courtes, garrigue et maquis résistent bien à la sécheresse mais sont extrêmement vulnérables aux incendies. La garrigue affectionne les sols calcaires tandis que le maquis s'installe généralement sur des sols plutôt siliceux ou schisteux. Ce dernier forme un couvert végétal dense et épineux où prédomine le chêne vert. La garrigue, quant à elle, doit probablement son nom au *garric*, l'appellation occitane du chêne kermès.



L'OLIVIER

Arbre méditerranéen par excellence, l'olivier peut atteindre 15 mètres de hauteur, mais on le taille entre 3 et 4 mètres pour améliorer sa productivité. Il existe différentes variétés d'olives, elles ont une place privilégiée dans l'alimentation méditerranéenne.

LE CYPRÈS COMMUN

Doté d'une longévité exceptionnelle - 2000 ans, cet arbre au tronc droit est familier des cimetières, mais également en bordure d'allées où il fait office de coupe-vent. Près des maisons, il est coutume d'en planter trois pour souhaiter la bienvenue aux hôtes.



LE FIGUIER

On le rencontre partout : sur les falaises, talus de voies ferrées, ruines, voire sur un toit... là où les oiseaux ont semé ses graines. Sa vitalité est remarquable : endurant, il résiste au froid et à la sécheresse, envoie des rejets et marcotte en abondance. Même à l'état sauvage, le figuier donne des fruits nombreux, gros, gorgés de sucre et faciles à conserver.



LE MICOCOULIER

Ce bel arbre peut atteindre 20 mètres, son tronc est droit, son écorce grise et lisse. En Languedoc, il est appelé *fanabreguier*, que l'on peut traduire par "arbre d'édifice sacré" ; on le trouve effectivement souvent auprès d'anciens temples romains reconvertis en lieux de culte chrétien.



LE CHÊNE VERT

Appelé communément *yeuse*, cet arbre a des feuilles persistantes jusqu'au printemps de sa troisième année.

Son écorce était récoltée afin d'en extraire le tanin nécessaire au traitement des peaux ; son bois, dur et compact, servait à la fabrication de pièces soumises à de fortes sollicitations, notamment dans les pressoirs à vin ou les moulins.

LE GENÊT

Les genêts aiment les sols profonds et humides qu'ils contribuent à fertiliser. Le genêt à balai colonise volontiers les flancs humides des versants atlantiques tandis que le genêt purgatif étale ses buissons en boules sur les versants méditerranéens en altitude. Du genêt d'Espagne, on tirait une fibre dont on fabriquait la toile de genêt, utilisée pour confectionner le *grisaudo*, vêtement que portaient naguère les bergers.



LE CHÊNE KERMÈS

Sa floraison et ses glands rappellent sa parenté avec les chênes pubescents. Il s'installe sur les roches les plus arides et ses feuilles dures et piquantes le protègent de l'appétit des moutons. Ce chêne doit son nom aux cochenilles, appelées kermès en Languedoc, qu'il abritait autrefois en grande quantité. Une fois traités et séchés, leurs œufs donnent une teinture écarlate et résistante - le vermillon - que l'on réservait aux plus nobles tissus.

LE CHÊNE TRUFFIER

Plusieurs essences peuvent abriter les truffes mais ce sont surtout les chênes pubescents qui sont ici utilisés, reconnaissables à leurs feuilles duveteuses. Il faudra ensuite attendre six ans avant de récolter "l'or noir".



TERRAIN CALCAIRE



L'EUCALYPTUS

L'eucalyptus est un arbre de 30 à 35 mètres de haut, au tronc droit avec des rameaux dressés. Ses feuilles résistent à la sécheresse grâce à leur position verticale qui limite la surface exposée au soleil.

En cas de sécheresse extrême, sa croissance s'arrête. L'essence aromatique du feuillage - l'eucalyptol - sert à la fabrication de produits destinés, entre autres, aux inhalations.

LE CÂPRIER

Cet arbrisseau dresse ses nombreuses tiges dans les rocailles, les vieux murs et sur tout sol caillouteux et bien drainé. Ce sont en fait ses boutons floraux, blancs ou rosés, qui sont utilisés comme condiments depuis l'Antiquité ; on prête également aux câpres des vertus aphrodisiaques...

L'ARBOUSIER

C'est un bel arbre typique du maquis méditerranéen. À l'état sauvage, l'arbousier pousse sur plusieurs tiges mais peut devenir un arbre de taille moyenne qui vivra de... 300 à 400 ans.

Il a la particularité de porter simultanément ses fleurs blanches et ses fruits rouges à la fin de l'automne. Il doit son nom "d'arbre aux fraises" à ses fruits nommés arbouses ou airelles qui donnent une excellente gelée et même une liqueur autrefois très appréciée.



LE CHÂTAIGNIER

Cultivé en terrasses, on le rencontre jusqu'à 800 mètres d'altitude sur les versants méditerranéens ; cet arbre magnifique contribue fortement à l'identité du Haut Languedoc.

Le châtaignier n'est plus de nos jours cet "arbre à pain" qui nourrissait hommes et animaux jusqu'au début du XX^e siècle, mais la culture castanécicole connaît aujourd'hui un regain d'intérêt.



LE MIMOSA

Originnaire d'Australie, le mimosa pousse très rapidement et peut atteindre 15 mètres de haut. Il aime la chaleur et le soleil mais supporte bien quelques coups de froid sporadiques.

TERRAIN SCHISTEUX



LE GENÉVRIER OXYCÈDRE OU CADE

Très présent dans le maquis méditerranéen, cet arbuste se distingue du genévrier commun par la couleur de ses baies brunes.

On en distille l'huile de cade, employée en pharmacopée et en médecine vétérinaire.

Son bois très fin et odorant est utilisé en marqueterie.



LES CISTES

Ces arbrisseaux à feuillage persistant se régénèrent facilement, notamment après les incendies.

Il existe plusieurs espèces : ciste cotonneux, de Montpellier ou ladanifère.

Ce dernier, assez rare, est recherché pour sa gomme utilisée en parfumerie.



LA BRUYÈRE ARBORESCENTE

Cette plante très ramifiée pousse sur les sols siliceux ; mellifères, ses rameaux sont recouverts de petites feuilles et de fleurs blanches ou violettes.

Ses racines volumineuses servaient à la fabrication des pipes.

PLANTES AROMATIQUES

LE ROMARIN Ses nombreuses ramifications poussent spontanément dans les lieux chauds et ensoleillés et ses fleurs mauves ont des vertus stimulantes. Le romarin est largement utilisé en cuisine et sert à la fabrication d'huiles essentielles et de parfums.

LE THYM *La farigoule* forme de petits bouquets et apprécie les lieux arides. Indispensable en cuisine, le thym parfume de nombreux plats et entre dans la composition du bouquet garni ; on en tire également une huile essentielle.

LA LAVANDE Ce sous-arbrisseau aromatique présente de nombreuses tiges grisâtres herbacées partant d'une souche ligneuse. Les fleurs groupées, très odorantes, sont de couleur bleue ou violette. Ses usages sont multiples : aromatique, cosmétique, sans oublier ses nombreuses vertus thérapeutiques.

FORÊTS ATLANTIQUES ET FORÊTS MÉDITERRANÉENNES

Au XIX^e siècle, la forêt, exploitée massivement par les verriers et les charbonniers, avait pratiquement disparu des plateaux du Haut Languedoc, l'érosion des sols provoquant des inondations dévastatrices. Aujourd'hui, les massifs forestiers ont été reconstitués et, si les feuillus restent dominants, les reboisements intensifs, initiés dès les années 1930, ont largement privilégié les résineux, comme le Douglas, le pin noir ou l'épicéa. Hêtres et sapins apprécient également l'étage "montagnard". Sur les sommets s'étalent les landes à bruyères. Sur le versant méditerranéen, la châtaigneraie, encore très présente, marque nettement l'identité du haut pays, puis laisse la place à la garrigue et au maquis dans la plaine.

LE HÊTRE Pour bien croître, cet arbre montagnard préfère les sols frais et profonds. Les hêtraies laissent passer si peu de lumière que le sous-bois est très peu développé. Le hêtre produit des fruits comestibles - les fânes - dont on tirait de l'huile. Son bois dur, de couleur claire, et plus ou moins rouge, se travaille bien.

L'ÉPICÉA Avec sa silhouette conique, ses branches pendantes et ses aiguilles fines et piquantes, ce résineux est aujourd'hui partout dans nos forêts, à l'étage "montagnard"... L'épicéa a été, en effet, très employé en reboisement en raison de sa plasticité ; cependant, il résiste mal au vent. Son bois, clair et homogène, est utilisé industriellement en menuiserie et, pour les bois d'éclaircie, en papeterie. Riches en vitamine C, les jeunes pousses sont expectorantes, toniques et diurétiques.

LE SAPIN DOUGLAS Le Douglas est reconnaissable à l'odeur caractéristique de citronnelle de ses aiguilles froissées. Sous climat tempéré assez humide, sa croissance est rapide. Il apprécie les sols neutres à faiblement acides, profonds et frais. De couleur brun rosé, son bois d'excellente qualité est utilisé tant en intérieur qu'en extérieur : charpente, bardage, menuiserie...

LE SAPIN BLANC Ce sapin est une espèce d'arbre que l'on retrouve à l'étage montagnard. S'il est assez indifférent à la nature du sol, il craint la chaleur et les gelées printanières. Le sapin blanc, qui vit jusqu'à 500 ans, peut atteindre 60 mètres, ce qui fait de lui l'arbre européen le plus haut. Son bois blanc est très recherché pour la menuiserie et la charpente. Les qualités plus ordinaires sont utilisées pour la caisserie et le chauffage. Les petits bois d'éclaircie partent en trituration pour fabriquer la pâte à papier.



LA FAUNE

Landes, prairies, étangs ou forêts, autant de milieux naturels, autant d'habitats qui accueillent une faune particulièrement riche. Zone de passage et de transition, le Haut Languedoc est un refuge pour les espèces en voie de raréfaction, un rôle qui fait du Parc naturel régional du Haut-Languedoc un véritable carrefour de biodiversité. L'équilibre de ces espèces est parfois fragile, c'est pourquoi de nombreux secteurs bénéficient d'une protection et d'une gestion rigoureuses. Sur le massif du Caroux-Espinouse, la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage, créée en 1973, permet notamment de protéger le mouflon et de réguler les diverses populations.

LE MOUFLON DU CAROUX Originaire de Corse, ce petit mouflon méditerranéen est introduit sur le massif du Caroux-Espinouse en 1956 et en devient rapidement la figure emblématique. Aujourd'hui, avec près de 2000 spécimens, la population de mouflons du Haut Languedoc est l'une des plus importantes de France, à tel point qu'elle constitue un réservoir utilisé pour réintroduire le mouflon dans d'autres massifs français. Peu farouche, cet ancêtre du mouton domestique est un excellent grimpeur mais pas vraiment un montagnard ; il préfère les altitudes et les reliefs modérés qui lui offrent une bonne visibilité.

LA GENETTE Prédateur agile, se nourrissant principalement de mulots, mais aussi de passereaux, la genette est également appelé chat-martre ; elle gîte habituellement dans un nid de rapace ou au creux d'un arbre mort.

UN VASTE BALLET AÉRIEN

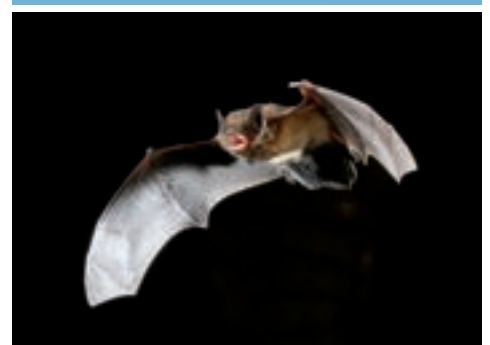
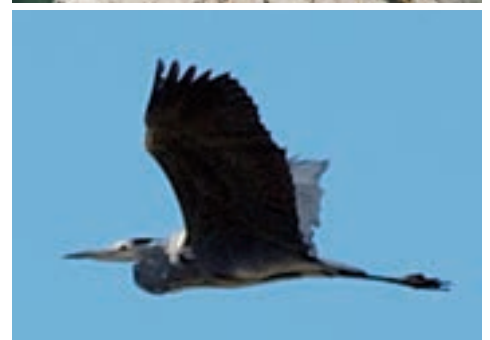
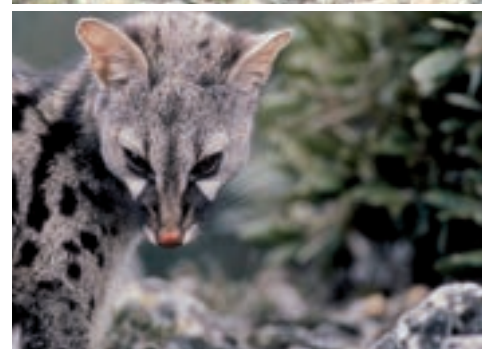
Voie de passage d'oiseaux migrateurs venus du nord de l'Europe ou d'Afrique, le Haut Languedoc est le théâtre d'un vaste ballet aérien ; on peut ainsi observer de nombreux rapaces, notamment des milans noirs, des buses ainsi que plusieurs espèces de faucons : le faucon hobereau, le faucon émerillon ou encore le faucon d'Eléonore.

LE FAUCON PÈLERIN Cette espèce, longtemps menacée, voit aujourd'hui ses effectifs progresser ; signe qu'elle trouve désormais un équilibre propice à son développement.

L'AIGLE Avec son vol majestueux, l'aigle royal survole les crêtes de l'Espinouse. Un couple d'aigles de Bonelli - une espèce très rare - a trouvé refuge dans la partie méridionale du Parc naturel. Plus petit que l'aigle royal, il chasse lapins et oiseaux et fond sur sa proie comme un faucon.

LE HÉRON CENDRÉ Il se distingue par sa grande taille. Il vit sur les berges, à proximité des plans d'eau où il trouve refuge et nourriture.

LA PIPISTRELLE Avec son pelage brun roux et ses quelques grammes, c'est la plus petite de nos chauves-souris. Dès avril, la pipistrelle sort à la tombée de la nuit et se plaît à chasser près des sources de lumières, avec un vol saccadé et des plonges rapides. Comme ses congénères, elle repère les insectes grâce à un système d'écholocation sophistiqué.



B. LE PATRIMOINE NATUREL

a. L'étude paysagère

Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est reconnu pour sa grande richesse paysagère et architecturale. Entre un climat méditerranéen sous influence atlantique, entre des reliefs variés au creux desquels coulent l'Orb, le Jaur, le Vernazobre, apparaissent forêts, garrigues, vignobles, cultures céréalières mais aussi pâturages, architectures villageoises, citadines ou de défense... un ensemble constituant à l'évidence un patrimoine diversifié, à préserver et à valoriser.

Cette valorisation prend ici un accent particulier, dans la mesure où ce territoire s'inscrit dans une région en plein essor et s'inscrit en marge d'un littoral touristique et fortement urbanisé, peu tourné vers son "arrière pays". Une étude paysagère, réalisée en 2007-2008, a permis de réaliser un diagnostic paysager à l'échelle du territoire, de définir les enjeux paysagers et d'établir un programme d'actions à court, moyen et long terme.

Des entités paysagères de l'atlas aux sept unités territoriales et paysagères
CETTE ÉTUDE PAYSAGÈRE A ABOUTI À UN NOUVEAU DÉCOUPAGE EN UNITÉS TERRITORIALES ET PAYSAGÈRES (UTP) S'APPUYANT NOTAMMENT SUR :

- une approche sensible des paysages en fonction des perceptions, des ambiances et qualités des espaces,
- une description paysagère synthétique,
- un croisement des données démographiques, socio-économiques (notamment agriculture/forêt) et urbaines,
- une synthèse des dynamiques et projets en cours, réalisée grâce aux entretiens auprès de personnes ressources et aux ateliers.



LE PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES, BALCON DE LA MÉDITERRANÉE

Les collines et plaines viticoles (UTP 1)

LES COMMUNES CONCERNÉES Azillanet, Siran, Olonzac, Beaufort, Oupia, Olonzac, Capestang, Montels, Poilhes, Montouliers, Quarante, Puisserguier, Thézan-lès-Béziers, Pailhès, Murviel-lès-Béziers, Cessenon-sur-Orb, Causses-et-Veyran, Laurens, Gabian, Roujan, Margon, Pouzolles, Neffiès, Autignac, Saint-Géniès-de-Fontedit, Puimisson, Magalas, Fouzilhon.

Depuis la plaine de l'Aude où s'écoule le ruban vert du Canal du Midi jusqu'au dédale de collines et de puechs vers Neffiès, s'étend une vaste plaine alluviale. Le riche réseau hydrographique s'impose comme l'élément structurant de ces paysages ouverts. L'opposition est nette entre les reliefs de proximité où dominent garrigue et pinède et la plaine où la vigne est presque omniprésente.

Autres repères dans cette vaste étendue, les domaines viticoles et les alignements d'arbres souvent remarquables, les mazets et bourgs viticoles à la typicité languedocienne.

Plus au sud s'étend une vaste zone humide, l'étang de Capestang, milieu naturel d'une grande richesse faunistique et floristique...

Les piémonts agricoles (UTP 2)

LES COMMUNES CONCERNÉES Félines-Minervois, La Livinière, Minerve, La Caunette, Aigne, Aigues-Vives, Agel, Saint-Jean de Minervois, Assignan, Villepassans, Saint-Chinian, Cébazan, Creissan, Prades-sur-Vernazobre, Pierrerue, Cazedarnes, Saint-Nazaire-de-Ladarez (partie), Cabrerolles, Caussiniojols, Fos, Montesquieu, Vailhan, Gabian (partie), Roujan (partie), Roquessels.

Les massifs calcaires du Minervois et du Saint-Chinianais présentent des paysages de causses, de gorges et de petites chaînes couvertes d'une végétation de garrigue méditerranéenne. Plus à l'est, le schiste domine. Sur cette vaste unité de transition entre plaine et monts, la vigne se concentre sur quelques petits terroirs précis, isolés dans ces étendues de garrigue. A l'ouest de Faugères, au delà de Caussiniojols, les ruisseaux tracent des sillons plus étroits, dessinant une succession de vallons occupés par les vignes.

Les avant-monts (UTP 3)

LES COMMUNES CONCERNÉES Cassagnoles, Ferrals-les-Montagnes, Boisset, Les Verreries-de-Moussans, Rieussec, Pardailhan, Babeau-Bouldoux, Ferrières-Poussarou, Berlou, Riols, Saint-Etienne d'Albagnan (sud), Olargues (sud), Roquebrun, Vieussan, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Faugères (nord), Pézenes-les-Mines, Carlencas-et-Levas, Les Aires.

Petites montagnes schisteuses largement boisées d'une altitude maximale de 800 mètres, les avant-monts représentent les marges du Massif Central. Entaillé par l'Orb, qui creuse des gorges magnifiques entre Vieussan et Roquebrun, cet espace de moyenne montagne bénéficie d'une vue imprenable sur la plaine languedocienne. Sur ces terres agricoles durement conquises, la forêt garde ses droits et voit naître toutes les rivières qui dévaleront ensuite vers l'Orb ou la mer. Dans le Faugérois, les terrasses aménagées, les *faïsses*, dessinent de superbes volutes à flanc de coteaux.

Les vallées étroites aux pieds des versants abruptes (UTP 4)

LES COMMUNES CONCERNÉES Courniou-les-Grottes, Mons-la-Trivalle, Olargues, Prémian, Riols, Saint-Étienne-d'Albagnan, Saint-Julien d'Olargues, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Colombières-sur-Orb, Combes, Le Poujol-sur-Orb, Saint-Martin-de-l'Arçon, Vieussan, Lamalou-les-Bains.

Connue pour ses fruitiers, et notamment ses cerisiers, les vallées fertiles de l'Orb et du Jaur constituent depuis toujours une voie de passage importante. De nombreux moulins et ateliers textiles bordaient autrefois les berges de cette vallée desservie par une ligne de chemin de fer aujourd'hui réaménagée en Voie verte.

Les vallées au passé industriel (UTP 5)

LES COMMUNES CONCERNÉES Bédarieux, Le Bousquet-d'Orb, La Tour-sur-Orb, Graissessac, Lunas, Dio-et-Valquières, Saint-Étienne-Estréchoux, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Taussac-la-Billièrre, Villemagne-L'Argentière, Hérépiant.

Les versants boisés de la Haute Vallée de l'Orb et de la Marre laissent encore apparaître de nombreux affleurements de charbon. Son exploitation a créé des paysages typiques avec un important patrimoine minier encore visible sur le territoire (terrils, ponts, chemin d'exploitation ; infrastructures...). L'eau a structuré l'ensemble de ce paysage par un travail d'érosion lié à de violents orages de type cévenol, en creusant d'étroites vallées au profil très encaissé.

Les paysages emblématiques de montagne (UTP 6)

LES COMMUNES CONCERNÉES Avène, Le Bousquet-d'Orb, Camplong, Combes, Graissessac, Joncels, Le Poujol-sur-Orb, Saint-Étienne-Estréchoux, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Taussac-la-Billièrre, Mons-la-Trivalle, Saint-Martin-de-l'Arçon, Colombières-sur-Orb, Combes Courniou-les-Grottes, Prémian, Riols, Saint-Étienne-d'Albagnan, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Julien d'Olargues, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues.

La Montagne Noire, pays d'eau et de forêts, constitue un véritable château d'eau qui alimente la plaine du Lauragais et le Canal du Midi. Les monts du Somail et de l'Espinouse accompagnent la ligne de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée. Sur le Caroux, à deux pas des gorges d'Héric, l'emblématique mouflon est devenu un des symboles du Haut-Languedoc...

Avec ses villages accrochés aux pentes abruptes ou calfeutrés dans les vallées, les Monts d'Orb évoquent quiétude et fraîcheur...

Riches d'une incroyable biodiversité, ces paysages de moyenne montagne offrent des vues saisissantes vers la plaine.

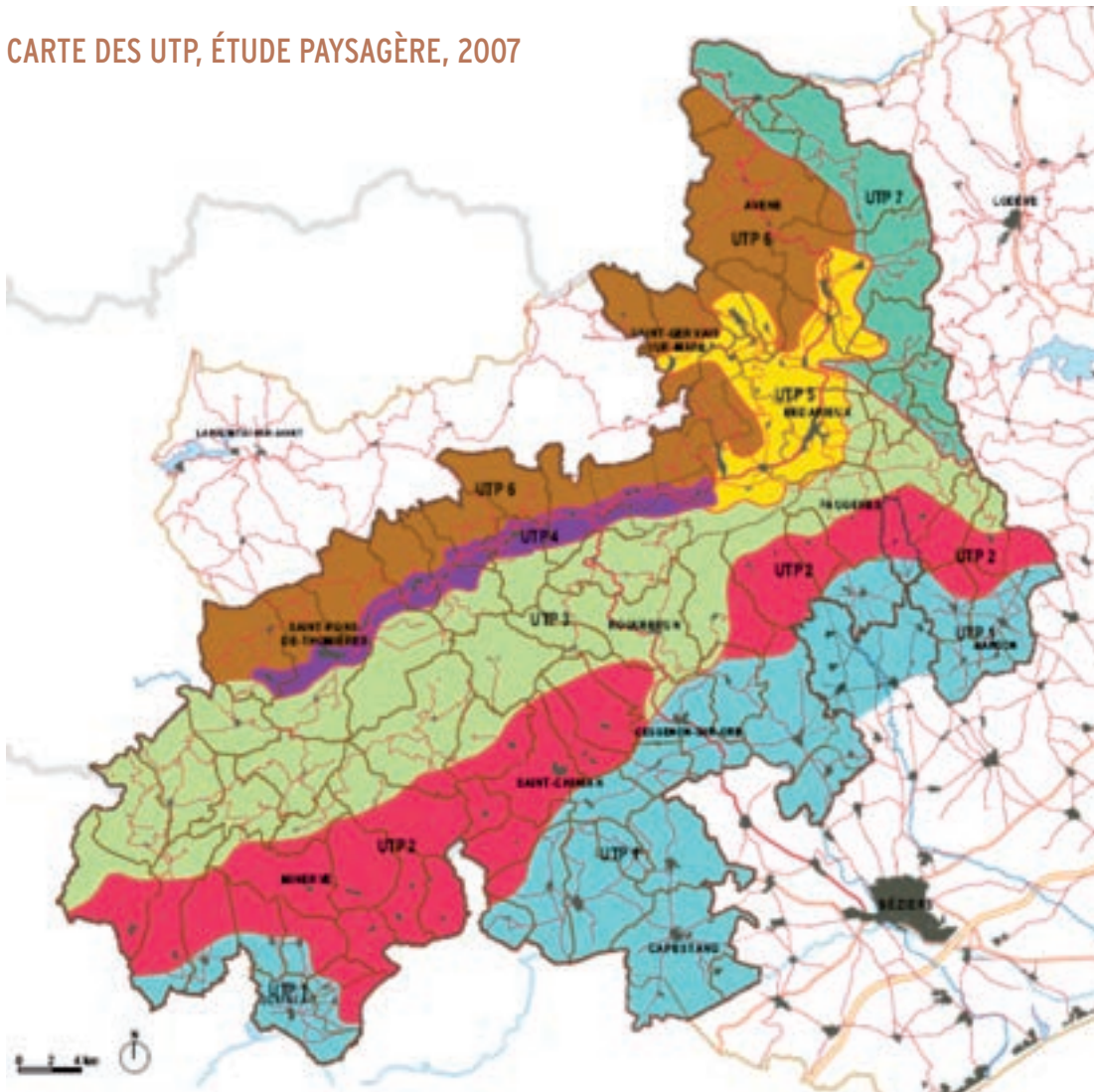
Les plateaux et sommets de l'Escandorgue (UTP 7)

LES COMMUNES CONCERNÉES Avène, Brenas, Carlencas-et-Levas, Ceilhes-et-Rocozeles, Dio-et-Valquières, Joncels, Lunas.

L'Escandorgue est formé d'une succession de plateaux aux portes du Larzac. Les flancs sont parcourus par un chevelu hydrographique omniprésent, formant une succession de profonds vallons qui rejoignent progressivement les fonds de vallée à l'ouest. Depuis les sommets, au-delà des reliefs du Caroux et de l'Espinouse, les points de vue sont nombreux et remarquables sur les horizons lointains. C'est un paysage surprenant où alterne espaces ouverts et fermés mixant prairies, landes et forêts.

Autre élément de diversité, au niveau de la commune de Brenas, le visiteur découvre l'étonnant paysage de ruffes rouges caractéristiques du Salagou. On y trouve également des dolomies blanches et des basaltes sombres ; l'ensemble formant un véritable creuset géologique.

CARTE DES UTP, ÉTUDE PAYSAGÈRE, 2007



Les enjeux paysagers du pays Haut Languedoc et Vignobles

LES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE ONT PERMIS D'IDENTIFIER QUATRE ENJEUX PRIORITAIRES :

- Maintenir des espaces agricoles ouverts afin de conserver la richesse paysagère et écologique.
- Préserver les sites / paysages sensibles et valoriser les structures et motifs paysagers afin d'affirmer l'identité du territoire Haut Languedoc et Vignobles.
- Planifier le développement urbain par anticipation afin de favoriser une composition durable.
- Découvrir et partager la diversité des paysages et du patrimoine du Pays.

Programme d'actions engagées

MAINTENIR DES ESPACES AGRICOLES OUVERTS AFIN DE CONSERVER LA RICHESSE PAYSAGÈRE ET ÉCOLOGIQUE

- Soutenir la mise en place de circuits courts (mission économie).
- Conforter et valoriser l'activité viticole et ses paysages par la mise en place d'Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural (Ocager d'Oupia ; PER Onairac ; expérimentation Bio-Orb)

PRÉSERVER LES SITES / PAYSAGES SENSIBLES ET VALORISER LES STRUCTURES ET MOTIFS PAYSAGER

AFIN D'AFFIRMER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

- Valoriser les paysage d'eau, la "voie bleue" ("PER Eau, Nature et santé" à Avène).
- Préserver et gérer les sites naturels remarquables et paysagers par la mise en place de démarches type Opération Grand site et site Majeur (missions partagées patrimoine / tourisme / environnement-paysage).

PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN PAR ANTICIPATION AFIN DE FAVORISER UNE COMPOSITION DURABLE

- Intégrer l'approche environnementale dans les projets de développement.

DÉCOUVRIR ET PARTAGER LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES ET DU PATRIMOINE DU PAYS

- Développer des outils pédagogiques au service du projet paysager (exposition "Paysages en jeu", ateliers, débats...).
- Créer une boîte à outil des préconisations paysagères et environnementales / accompagnement des projets d'aménagements (CAUE).
- Les itinéraires du patrimoine (mission patrimoine).

Suite à la réalisation de l'étude paysagère en 2008, une exposition itinérante "Paysages en Jeu" a été conçue par la Manufacture des Paysages, avec pour vocation de sensibiliser et à terme démultiplier les actions sur le paysage et notamment la prise en compte du paysage dans les décisions des acteurs du territoire.

Bilan total des animations sur le thème du paysage 2009-2012

19 conférences - 37 balades et visites de sites pour le grand public

7 ateliers thématiques - 2 spectacles - 2 Soirées ciné-débat

75 animations pour le jeune public (dont 43 dans le cadre de l'exposition et

32 dans le cadre des rencontres environnementales ou mois du patrimoine)

Total : 4 650 personnes sensibilisées aux enjeux paysagers, dont 1 476 enfants.



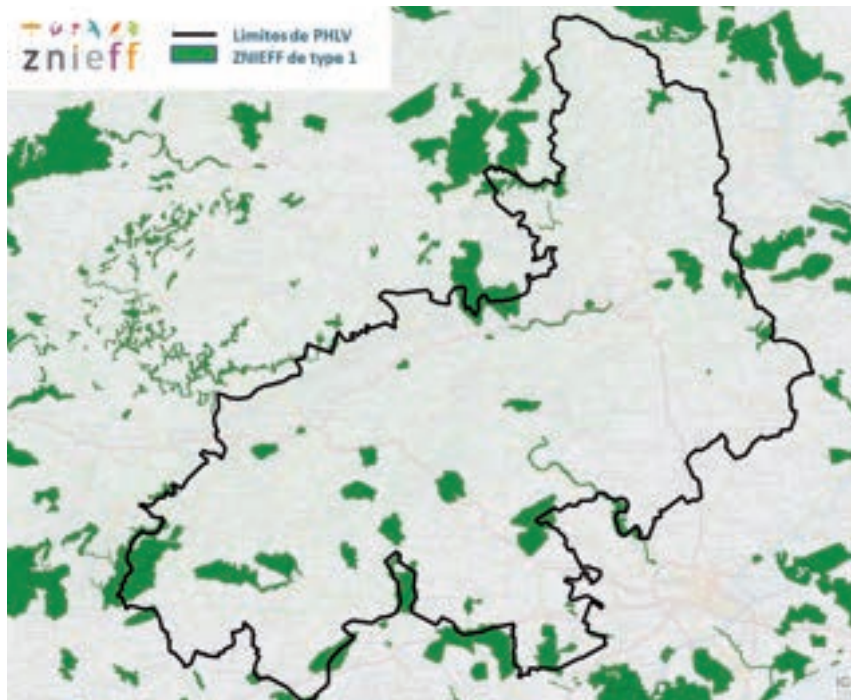
b. Les inventaires

Les ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)

L'inventaire ZNIEFF identifie, localise et décrit les sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats.

Ces ZNIEFF constituent un secteur du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional.

CARTOGRAPHIE DES ZNIEFF SUR LE TERRITOIRE

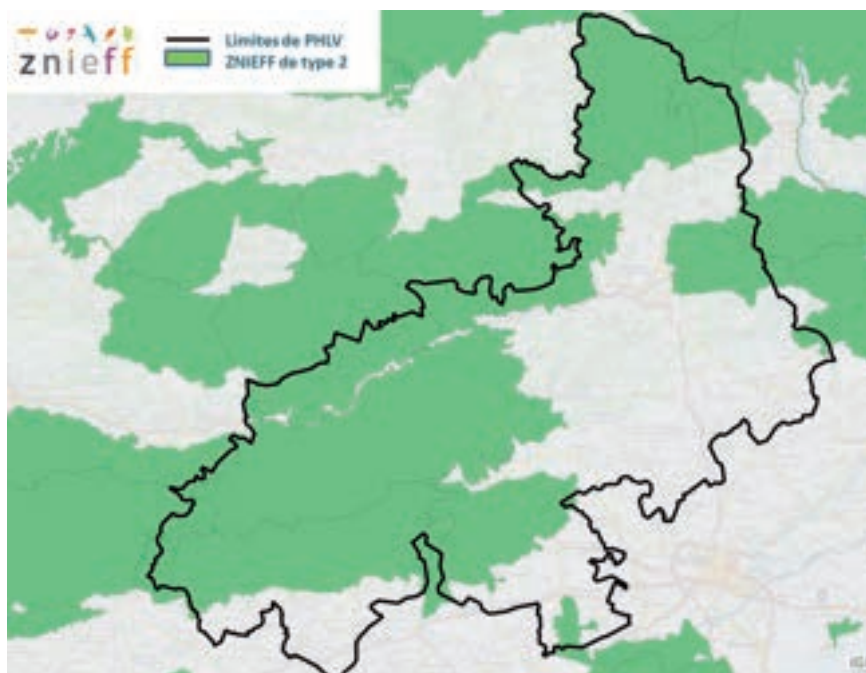


Le territoire compte

- 51 ZNIEFF de type 1 sur 145 km², soit 6 % du territoire.

- 15 ZNIEFF de type 2 sur 1200 km², soit 48 % du territoire.

Au total, 84 communes sur 100 sont couvertes par une ZNIEFF. La partie nord et la partie ouest sont les plus couvertes ; la plaine est généralement moins concernée. Liste en annexe.



Les ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux)

Il s'agit de sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire ou européenne.



Sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, 30 communes sur 100 sont couvertes par une ZICO. Capestang, Montels, Poilhes, Agel, Aigne, Aigues-Vives, Assignan, Azillanet, Boisset, Cassagnoles, Caunette (La), Cesseroas, Cruzy, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Livinière (La), Minerve, Montouliers, Pardailhan, Rieussec, Saint-Jean-du-Minervois, Siran, Vélioux, Villespassans, Colombières-sur-Orb, Combes, Mons-la-Trivalle, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon. **Liste en annexe.**

c. Les espaces préservés

Les arrêtés de protection de biotope

A ce jour le territoire compte un arrêté de protection de biotope, datant du 13 avril 1993, à Saint-Jean-du-Minervois sur une superficie de 89 ha.

Les sites classés et les sites inscrits

La loi du 2 mai 1930 intégrée depuis dans les articles L 341-1 à L 341-22 du code de l'Environnement permet de préserver des espaces du territoire français qui présentent un intérêt général du point de vue scientifique, pittoresque et artistique, historique ou légendaire. Le classement ou l'inscription d'un site ou d'un monument naturel constitue la reconnaissance officielle de sa qualité et la décision de placer son évolution sous le contrôle et la responsabilité de l'État.

Sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, 18 communes sur 100 disposent d'un site classé et 16 communes d'un site inscrit. Parmi les sites classés les plus prestigieux se trouvent le canal du Midi, le pont naturel de Minerve, le massif du Caroux, la grotte de la Devèze, la source du Jaur. Les sites inscrits concernent, pour la plupart, des villages caractéristiques : Roquebrun, Prémian, Olargues, Montouliers, le hameau de Bousagues sur la commune de La Tour-sur-Orb, Minerve et Brenas. **Liste en annexe.**

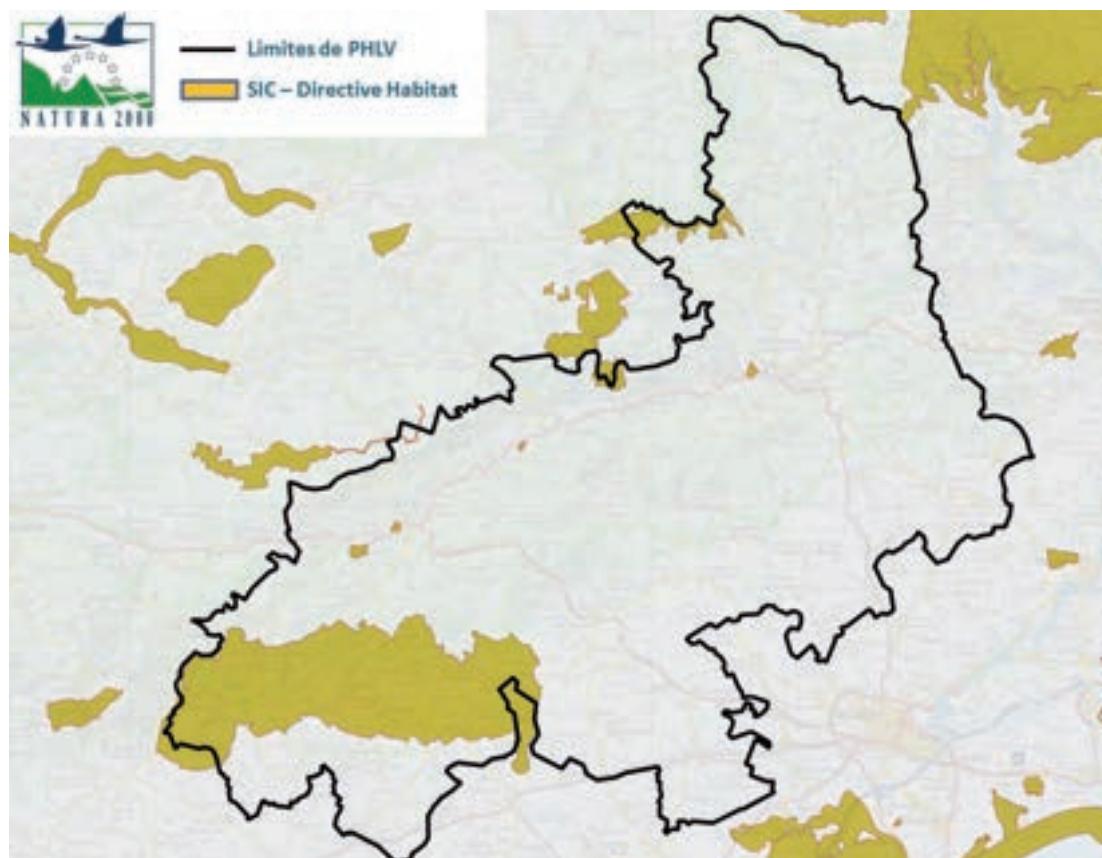
Les Zones Natura 2000

Sur la base d'inventaires et d'études scientifiques, l'Union européenne a identifié sur son territoire, les espèces animales, végétales et les milieux "en danger de disparition", "vulnérables", "rares" ou "endémiques". Estimés "d'intérêt communautaire", ils bénéficient de mesures de conservation au titre de Natura 2000.

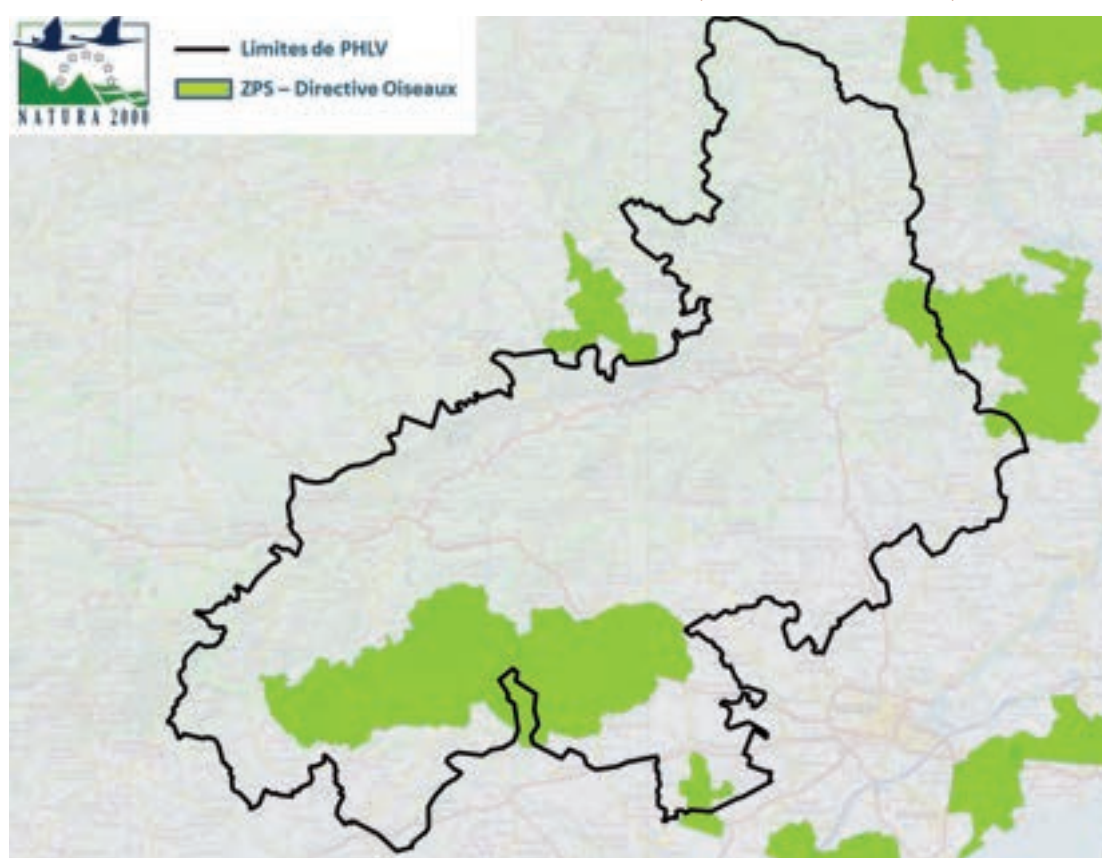
LE RÉSEAU NATURA 2000 COMPREND :

- des Zones Spéciales de Conservation (Z.S.C.) pour la conservation des types d'habitats naturels et des habitats d'espèces figurant aux annexes I et II de la Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, dite Directive "Habitats" ;
- des Zones de Protection Spéciale (Z.P.S.) pour la conservation des habitats des espèces d'oiseaux figurant à l'annexe I de la Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979, dite Directive "Oiseaux", ainsi que les espèces migratrices non visées à cette annexe et dont la venue est régulière.

CARTOGRAPHIE DES ZONES NATURA 2000 (SIC, DIRECTIVE HABITAT)



CARTOGRAPHIE DES ZONES NATURA 2000 (DIRECTIVE OISEAUX)



Sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, 45 communes sont concernées par une zone Natura 2000, soit 212 km², 8,5 % du territoire, pour des Sites d'Importance Communautaire, directive Habitat, et 260 km², soit 10 % du territoire, pour les Zones de Protection Spéciale, directive Oiseaux. Liste en annexe.

